

Zeitschrift:	Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari
Herausgeber:	Société suisse des traditions populaires
Band:	40 (1950)
Heft:	3
Artikel:	Fauteuil du Pays d'Enhaut vaudois pour fileuse
Autor:	Delachaux, Constant
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1005744

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de Bossonnens et de l'instituteur de la commune. Avis leur est demandé sur l'opportunité des secours sollicités par écrit, spécialement pour ce jour-là, par les pauvres habituels et les besogneux occasionnels.

Le nom de «bûche de Saint Antoine» provient du fait que, très souvent, a lieu à cette occasion l'attribution d'un lot de bois aux familles qui en font la demande. Cette séance, où sont débattues, dans un esprit de charitable compréhension, les conditions de vie des familles besogneuses, a pris la place des assemblées de jadis, où, dans une ambiance beaucoup moins amiable, était fixé le sort des enfants devenus orphelins. Ces pauvres petits, ainsi qu'il était fait en beaucoup de lieux, étaient voués aux enchères. Au rabais cela va sans dire, aux fins de savoir quelle famille se chargerait de leur entretien et de leur éducation, au plus bas prix possible. Rien d'étonnant dès lors qu'ils aient été si souvent et indignement exploités et maltraités. Depuis l'établissement de l'hospice paroissial, installé au château d'Attalens, de telles assemblées n'ont plus leur raison d'être. Tout ce que l'on peut souhaiter, c'est que les membres de l'autorité communale comprennent de mieux en mieux qu'une politique de large assistance pour les enfants moralement délaissés est la plus propre à empêcher toujours plus de familles misérables de tomber à la charge des finances publiques.

La partie officielle de la fête de Sainte Antoine comprend encore un dîner offert par le Conseil communal, à l'Hôtel de la Gare, à ses membres, à ses fonctionnaires, au clergé paroissial et aux ecclésiastiques invités. Quant aux familles du village, elles agrémentent leur menu de quelque bonne «cuchaule», acquise en l'honneur de la bénichon de Saint Antoine.

Fauteuil du Pays d'Enhaut vaudois pour fileuse.

Par Constant Delachaux, Château d'Ex.

C'est un petit fauteuil carré¹ à traverses chantournées. La large planchette du dossier est percée à sa partie supérieure d'une rangée de sept trous de deux centimètres et demi de diamètre. En-dessous, au milieu, un trou un peu plus grand complète ce décor. Les montants, en bois carré de trois à quatre centimètres sont légèrement incurvés en dehors dans leur partie inférieure, ce qui assure une plus grande stabilité. La hauteur, au point le

¹ La photo (cliché de l'auteur) a été prise à dessein avant la réparation, ce qui constitue une garantie d'authenticité.

Fauteuil du Pays d'Enhaut
vaudois pour fileuse.

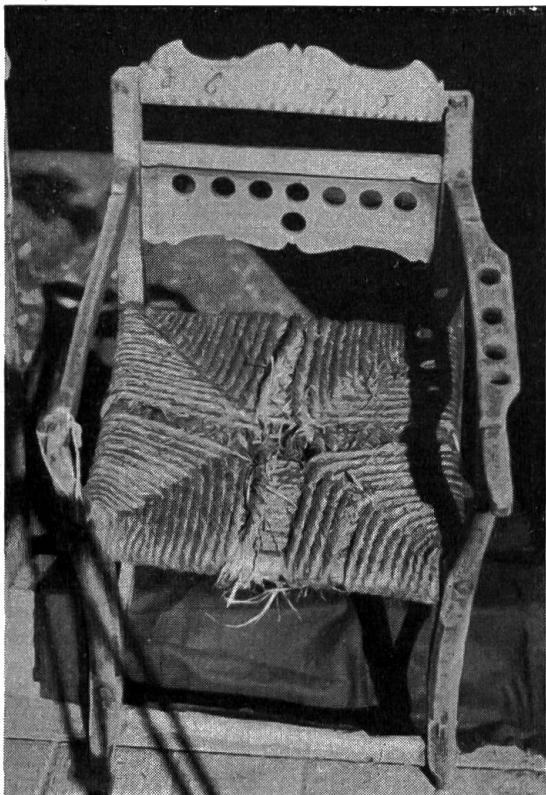


Photo :
C. Delachaux, Château-d'Œx.

plus élevé du dossier, est de 78 centimètres et le siège carré, de 43 centimètres de côté, formé de gros cordons de paille tressée, n'est qu'à 44 centimètres en-dessus du sol. La partie la plus caractéristique, celle qui donne une grande valeur à l'objet, est le bras gauche. Plus robuste que le droit il est, dans sa partie élargie, percé de quatre trous ronds, obliques depuis le dessus en direction d'en-bas en arrière et qui sont destinés à recevoir et fixer une quenouille. Ce meuble, en bois de frêne, est très solidement ajusté, sans clous ni autre objet métallique et, à part une cassure à la partie antérieure du bras droit et l'usure du siège, est très bien conservé en considération de son âge: il porte la date authentique de 1675.

A l'époque de sa construction on ne recherchait pas le confort pour les travailleurs et les fileuses étaient plus souvent assises sur un escabeau que dans un fauteuil. La rareté de meubles semblables fait penser qu'ils sont construits pour des cas particuliers. Celui-ci était destiné à une personne de petite taille, probablement atteinte d'une infirmité ou de «douleurs» — c'est ainsi que l'on désigne au Pays d'Enhaut le rhumatisme chronique.